



Strasbourg, le 26 juin 2007

EPAS-SC (2007) 7

Accord Partiel Elargi sur le Sport (APES)

1^{ère} réunion du Comité Statutaire

Strasbourg, 18 juin 2007

Conclusions

Introduction

La première réunion du Comité Statutaire de l'Accord Partiel Elargi sur le Sport (APES) s'est tenue à Strasbourg le 18 juin 2007.

Les principaux thèmes de la réunion du Comité Statutaire étaient les suivants :

- le montant des contributions au budget de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES) et le projet pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2007 ;
- les adhésions à l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES).

Ont pris part à la première réunion du Comité Statutaire de l'Accord Partiel Elargi sur le Sport (APES) :

- M. Terry DAVIS, Secrétaire Général du Conseil d'Europe ;
- Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco ;
- M. Richard CABORN, Ministre du sport du Royaume-Uni ;
- les ambassadeurs des dix-huit pays membres : Andorre, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Danemark, Finlande, France, Hongrie, Islande, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Saint-Marin, Slovaquie, « l'ex-République yougoslave de Macédoine », et Royaume-Uni ;
- Mme Gabriella BATTAINI-DRAGONI, Directrice générale de la Direction Générale IV - Education, Culture et Patrimoine, Jeunesse et Sport du Conseil d'Europe, accompagnée de son équipe de la Direction de la Jeunesse et du sport.

Allocutions

M. Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe ouvre la réunion en saluant tous les participants. En se rapportant aux activités du Conseil de l'Europe dans le domaine du sport au cours des 30 dernières années, le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe mentionne que le but reste de rendre le sport plus sain, plus éthique et mieux gouverné. De même, il rappelle que le Conseil de l'Europe a encouragé les autorités publiques à fournir des infrastructures sportives au niveau local, à lutter avec détermination contre le dopage et la violence de spectateurs et combattre toutes sortes de discriminations, en leur apportant un soutien et avec l'autorité d'une organisation responsable des droits de l'homme. Le Secrétaire Général exprime sa conviction que l'APES s'établit dans ce contexte comme une plateforme innovatrice pour la coopération

intergouvernementale dans le domaine du sport et que cet accord va changer la manière de traiter le sport sur le plan politique. De même, il souligne que cet accord va jouer un rôle clé dans l'établissement et le développement des règles au sein des états membres et servira de cadre pour la négociation d'instruments de droit international.

A la fin de son discours, le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe affirme sa certitude que le nombre de pays membres de l'APES va certainement augmenter avec le fort soutien que les pays membres ont exprimé lors de la Conférence des ministres européens du sport qui a eu lieu à Moscou en octobre 2006.

S.A.S. le Prince Albert II de Monaco commence son discours en partant du fait que le Conseil de l'Europe est né de la volonté de rétablir la paix sur le continent en affirmant un souci de défendre les droits humains et la solidarité. La culture et le sport se sont tout naturellement trouvés liés à l'action engagée en faveur du renforcement de ces objectifs. De même, il rappelle que la Convention culturelle européenne de 1954 à laquelle Monaco est partie depuis 1994 a constitué une plateforme utile pour la coopération intergouvernementale en matière de sport. Cette base s'est progressivement consolidée par l'adoption d'instruments juridiques et la mise en place d'organes traitant directement du sport et destinés à en assurer une bonne pratique, ainsi qu'à promouvoir ses valeurs de rassemblement et de respect humain (la Convention contre le dopage, la Convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et notamment de matches de football, la Charte européenne du sport, le Code d'éthique sportive).

En conclusion, son altesse exprime son souhait que désormais le Conseil de l'Europe, soutenant l'action de chacun de ses Etats, cherche par l'APES à renforcer des politiques valorisantes et coordonnées dans ce domaine, et surtout à assurer une bonne gouvernance dans le sport et introduire une coopération avec les grandes fédérations sportives.

M. Richard CABORN, Ministre du Sport du Royaume-Uni, félicite les Etats membres de l'APES pour leur support et leur engagement financier. De même, il mentionne le rôle crucial joué par le Conseil de l'Europe dans le développement des programmes de lutte contre le dopage, de lutte contre la violence des spectateurs et de développement du sport au niveau international. M. CABORN, affirme que l'APES fournit désormais une plateforme et qu'il souhaite que cette plateforme devienne animée et productive, raison pour laquelle le Royaume-Uni soutient ce projet.

Il conclut en affirmant que le temps d'établir cette plateforme est bien arrivé et que, même si le Livre blanc de l'Union Européenne sur le sport fixe de nouveaux objectifs et donne une nouvelle importance au sport au sein de l'UE, le Conseil de l'Europe ne doit pas relâcher ses efforts car il a un rôle vital à jouer.

Election du président

L'ambassadeur de «l'ex République yougoslave de Macédoine», Mme Eleonora PETROVA MITEVSKA, propose comme président du Comité Statutaire de l'Accord Partiel Elargi sur le Sport (APES) l'ambassadeur de la Norvège, M. Torbjorn FROYSNES. La proposition est approuvée à l'unanimité.

Adoption de l'ordre du jour

Le Président du Comité statutaire présente et soumet à la discussion l'ordre du jour tel qu'il figure en annexe 1 de ce document. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Montant des contributions au budget de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES) et projet pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2007.

Le Président du Comité statutaire présente et soumet à la discussion le projet de la Résolution no.1 fixant le montant des contributions au budget du Sport (APES) pour 2007. La Résolution no.1 est adoptée à unanimité.

Le Président présente le projet du budget de l'APES jusqu'au 31 décembre 2007, respectivement le montant du budget et les quatre postes qui vont être créés et soumet le projet à la discussion des membres. Le budget de l'APES jusqu'au 31 décembre 2007 est approuvé à l'unanimité.

L'ambassadeur du Luxembourg, M. Ronald MAYER, demande une explication sur la différence du budget extrapolé de 2008 par rapport au budget de 2007, ayant constaté une différence de plus de 20 %. Le Secrétariat répond en soulignant que cette augmentation attendue du budget 2008 est due à l'augmentation des activités aussi bien qu'au coût du personnel de l'APES arrivé à sa vitesse de croisière. Par ailleurs, après la réunion du Comité de direction de l'APES qui aura lieu au mois de septembre ou octobre de cette année, il est prévu d'avoir un programme d'activités plus détaillé qui permettra au comité statutaire d'adopter le budget 2008 en disposant de données précises.

Adhésion à Accord partiel élargi sur le Sport (APES)

Le Secrétariat présente un rapport verbal sur le Statut, sur les futurs membres ainsi que sur les procédures et les modalités d'adhésion à l'APES des nouveaux pays membres, des fédérations sportives internationales et des ONG.

Activités futures de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES)

M. le Président annonce les réunions suivantes :

- Comité statutaire, soit à la fin de novembre soit au début de décembre 2007 ;
- Comité directeur pour septembre ou octobre de cette année.

A la fin de la réunion, M. Le Président exprime ses remerciements aux participants et son désir que cette plateforme se renforce.

Annexe 1 Ordre du jour annoté

I. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte à 15h30, dans la salle du Comité des Ministres, le lundi 18 juin 2007.

- Discours d'ouverture par Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.
- Discours par Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II de Monaco.
- Discours par Richard Caborn, Ministre du Sport, Royaume-Uni.

II. Election d'un(e) président(e)

Les membres du Comité statutaire sont invités à élire un(e) président(e).

III. Adoption de l'ordre du jour

EPAS (2007) 1

Les membres du Comité statutaire sont invités à adopter le projet d'ordre du jour.

IV. Montant des contributions au budget de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES) et projet de budget pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2007

EPAS-SC (2007) 1
EPAS/Bud/2007/E
EPAS-SC (2007) 6
EPAS (2007) INF 1

La Direction des Finances informera les membres du Comité statutaire du montant des contributions au budget 2007 de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES).

Le Secrétariat présentera aux membres du Comité statutaire le projet de budget de 269.400 € pour l'Accord Partiel Élargi sur le Sport (APES), pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2007.

Ce projet de budget a été soumis pour avis au Comité du budget. La recommandation du Comité du budget et ses éventuels commentaires seront communiqués aux membres du Comité statutaire.

- Les membres du Comité statutaire sont invités à adopter le montant des contributions au budget 2007 de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES).
- Les membres du Comité statutaire sont invités à adopter le projet de budget pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2007.

V. Adhésions à l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES)

Le Secrétariat informera les membres du Comité statutaire sur les procédures et modalités d'adhésion de nouveaux pays, fédérations sportives internationales et ONGs sportives à l'APES.

VI. Activités futures de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES)

Les membres du Comité statutaire sont invités à adopter la date de leur prochaine réunion.

VII. Divers

Annexe 2
Liste des participants

ANDORRA / ANDORRE

M. Ricard FITER VILAJOANA, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire,
Représentation Permanente d'Andorre auprès du Conseil de l'Europe,
10 avenue du Président Robert Schuman, 67000 Strasbourg

AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN

M. Arif MAMMADOV, Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary,
Permanent Representation of Azerbaijan to the Council of Europe, 2, rue Westercamp, 67000 Strasbourg

BOSNIA & HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE

M. Borislav MARIĆ, Ambassador,
Permanent Representation of Bosnia and Herzegovina to the Council of Europe, 16 allée Spach,
67000 Strasbourg

CYPRUS / CHYPRE

M. Michalis STAVRINOS, Permanent Representation of Cyprus to the Council of Europe,
20, avenue de la Paix, 67000 Strasbourg

DENMARK / DANEMARK

Mr. Christian OLDENBURG, Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary,
Permanent Representation of Denmark to the Council of Europe, 20 avenue de la Paix, 67000 Strasbourg

FINLAND / FINLANDE

Mrs Ann-Marie NYROOS, Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary,
Permanent Representation of Finland, 31 quai Mullenheim, 67000 Strasbourg

FRANCE

M. Bruno GAIN, Ambassadeur, Représentation Permanente de la France auprès du Conseil d'Europe,
40, rue de Verdun, 67000 Strasbourg

GREECE / GRECE

Mr. Constantin YEROCOSTOPOULOS, Ambassador,
Permanent Representation of Greece to the Council of Europe, 21 place Broglie, 67000 Strasbourg

HUNGARY / HONGRIE

Mr. Zoltán TAUBNER, Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary,
Permanent Representation of Hungary to the Council of Europe, 4, rue Richard Brunck, 67000 Strasbourg

ICELAND / ISLANDE

Mr. Stefán Lárus STEFÁNSSON, Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary,
Permanent Representation of Iceland to the Council of Europe, 16 allée Spach, 67000 Strasbourg

LITHUANIA / LITUANIE

Mr Neris GERMANAS, Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary,
Permanent Representation of Lithuania to the Council of Europe, 42 rue Schweighaeuser, 67000 Strasbourg

LUXEMBURG / LUXEMBOURG

M. Ronald MAYER, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire,
Représentation Permanente du Luxembourg auprès du Conseil de l'Europe, 65, allée de la Robertsau, 67000 Strasbourg

NETHERLANDS / PAYS-BAS

M. Jacobus van der VELDEN, Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary,
Permanent Representation of the Netherlands to the Council of Europe, 3 place Sébastien Brant, 67000 Strasbourg

NORWAY / NORVEGE

Mr. Torbjørn FRØYSNES, Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary,
Permanent Representation of Norway to the Council of Europe, 42 rue Schweighaeuser, 67000 Strasbourg

SAN MARINO / SAINT-MARIN

M. Guido BELLATTI CECCOLI, Ambassadeur,
Représentation Permanente de Saint-Marin auprès du Conseil de l'Europe, 18, rue Auguste Lamey, 67000 Strasbourg

SLOVENIA / SLOVENIE

Mrs Meta BOLE, Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary,
Permanent Representation of Slovenia to the Council of Europe, 40 allée de la Robertsau, 67000 Strasbourg

THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA / L'EX REPUBLIQUE YUGOSLAVE DE LA MACEDOINE

Mrs Eleonora PETROVA-MITEVSKA, Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary,
Permanent Representation of "the former Yugoslav Republic of Macedonia" to the Council of Europe, 13, rue André Jung, 67000 Strasbourg

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Stephen HOWARTH, Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary,
Permanent Representation of the United Kingdom to the Council of Europe, 18, rue Gottfried, 67000 Strasbourg